
MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

**« PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR – DEVELOPPER
LES COMPETENCES NUMERIQUES DES SERVICES DE
L'AUTOMOBILE : ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE »**

CAHIER DES CHARGES

Date limite de réception des plis :

Lundi 4 Janvier 2021 à 14h00

DP

PREAMBULE

CADRE JURIDIQUE

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L 213-1 du code de la commande publique selon lequel l'acheteur définit librement les modalités de passation du marché, dans le respect des principes de la commande publique lorsque la valeur estimée HT du besoin est inférieure aux seuils européens de procédure formalisée.

PRESENTATION DE LA BRANCHE

1.1 Présentation de l'ANFA et de ses missions

L'ANFA est chargée, par la Commission Paritaire Nationale, de la mise en œuvre de dispositifs relevant de **la politique nationale de formation de la branche des services de l'automobile.**

A ce titre, l'ANFA : anime l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OMPQ), apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de la branche, propose une ingénierie de formation professionnelle, élabore et actualise les certifications du secteur, développe l'apprentissage notamment via ses réseaux CFA et assure la promotion des métiers de La branche.

1.2 La branche des services de l'automobile

La branche des services de l'automobile représente les métiers liés à l'automobile, au camion, à la moto et au vélo pendant l'ensemble de la durée de vie du véhicule, une fois sorti de l'usine, jusqu'à sa déconstruction et son recyclage.

- De nombreux secteurs d'activité :



1.3 Chiffres clés

Représentant plus de 40 métiers, la branche regroupe l'ensemble des activités liées à la vie d'un véhicule, de sa sortie d'usine à sa déconstruction et son recyclage. Le secteur représente :

134 300
entreprises

408 600
salariés

47,5 M
véhicules entretenus

1.4 La formation des jeunes dans la branche

60 460 jeunes sont en formation du CAP au diplôme d'ingénieur, dont 31 130 jeunes sous statut scolaire et 29 330 alternants. S'ajoutent à ce nombre les alternants préparant des métiers transverses, ce qui porte le total à près de 35 000 jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

400 établissements de formation (organismes de formation, CFA - centres de formation d'apprentis et lycées professionnels) dispensent des formations automobiles. L'ANFA anime plus spécifiquement un réseau de 80 CFA pilotes, établissements partenaires, avec pour finalité le développement qualitatif des formations dispensées par apprentissage dans la branche.

LE PROJET : COMPETENCES NUMERIQUES SERVICES AUTO

Le projet « **COMPETENCES NUMERIQUES SERVICES AUTO** », porté par l'ANFA, a pour objectif d'adapter la formation professionnelle des services de l'automobile aux contraintes et opportunités associées au développement des technologies numériques au sein de la branche. Il vise à accompagner par la formation les mutations économiques et l'innovation en favorisant des partenariats durables entre les entreprises et les opérateurs de formation initiale et continue dans la branche des services de l'automobile et de la mobilité.

Avec l'arrivée des véhicules connectés, bientôt autonomes, et la numérisation du commerce automobile, les porteurs du projet souhaitent créer les conditions favorables à la montée en compétences des professionnels.

Le projet est d'ampleur nationale, impliquant **un consortium d'entreprises des services de l'automobile, de constructeurs automobile, d'établissements de formation initiale et continue.**

Il est **cofinancé dans le cadre d'un Programme d'Investissements d'Avenir (P.I.A)** par le Commissariat Général à l'Investissement, l'ANFA et l'ensemble des membres du consortium.

L'ANFA est le pilote de ce consortium.

Le projet est labellisé par 3 pôles de compétitivité :

- **LUTB** (Lyon Urban Trucks and Buses) est une association regroupant un Pôle de compétitivité et un cluster régional sur la thématique Transport et Mobilité,
- **MOVÉO** (région Ile de France) est un pôle de compétitivité en R&D Mobilité et Automobile
- **Id4Car** (périmètre Grand Ouest) est un regroupement composé d'un pôle de compétitivité, une ARIA (Association Régionale de l'Industrie Automobile) et un cluster ayant pour objectif de développer au niveau régional la filière automobile.

En raison de l'importance des territoires dans la structuration et la différenciation de l'offre de services automobiles et du rôle joué par les Régions dans la structuration de l'offre de formation professionnelle, le présent programme porté par le P.I.A sera centré sur trois régions : **la Bretagne, l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Les formations produites auront ensuite vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire national.

Quatre chantiers pour lesquels un besoin important de réexamen des dispositifs de formations initiale, continue et des formateurs ont été identifiés :

- **"L'après-vente connecté"**, dont les enjeux sont liés à la faculté des véhicules à communiquer à distance les éléments que seul le branchement physique aux valises de diagnostics dont sont équipés les ateliers permettait jusqu'alors de détecter. La demande de formation se développe rapidement en raison de l'introduction de ces services connectés en seconde monte.
Deux chantiers seront envisagés : un sur le véhicule particulier et un autre sur le véhicule industriel.
- **Le e-business et/ou le e-commerce des produits et services de l'automobile.** La demande de formations sur ces sujets est d'ores et déjà explicite. Les grandes « têtes de réseaux » ont révisé leurs process commerciaux et initié en ordre dispersé des actions de formation qui méritent mutualisation et relais en formation initiale. **Deux sous chantiers seront envisagés : le véhicule d'occasion et le véhicule neuf.**
- **Le véhicule autonome**, dans une perspective à plus moyen terme.

Chaque chantier fait l'objet d'une phase d'étude préalable coordonné par l'Observatoire de l'ANFA et sera soumis pour approbation au conseil scientifique regroupant les partenaires du consortium (entreprises et organismes de formation).



Pour chaque chantier, l' ANFA en tant que pilote du consortium produit un ou plusieurs **cahiers des charges des actions de formations** qui prennent en compte les directions du conseil scientifique.

Ces cahiers des charges sont validés en comité de chantier. Ils sont par la suite mis en œuvre sous la responsabilité de l'ANFA, par la **conception de programme de formation** réalisée par trois coordinateurs formateurs de CFA et un coordinateur du GNFA (Organisme de formation membre du consortium), puis par une phase d'expérimentation.

1. OBJET DU MARCHÉ

Cet appel d'offre a pour objectif de sélectionner un prestataire accompagnant les coordinateurs sur leurs missions dans le cadre du P.I.A. « **COMPETENCES NUMERIQUES SERVICES AUTO** » :

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

Le prestataire sélectionné aura pour mission :

Dans la phase de conception des formations :

1. Accompagner la montée en compétence des coordinateurs et de leurs équipes en ingénierie pédagogique
2. Impulser des méthodologies de co-conception adaptées à chaque production de formation à produire
3. Accompagner les coordinateurs et/ou leurs équipes à la réalisation de scénarios pédagogiques en veillant à la particularité des publics visés (FI FC)
4. Être en appui de l'équipe projet dans la conception et la finalisation des d'outils et supports pédagogiques.
5. Veiller à l'harmonisation des scénarios et des contenus de formation FI FC (scénario, ligne éditoriale, livrables)
6. Accompagner l'équipe PIA dans la définition dans la démarche d'évaluation des actions de formation

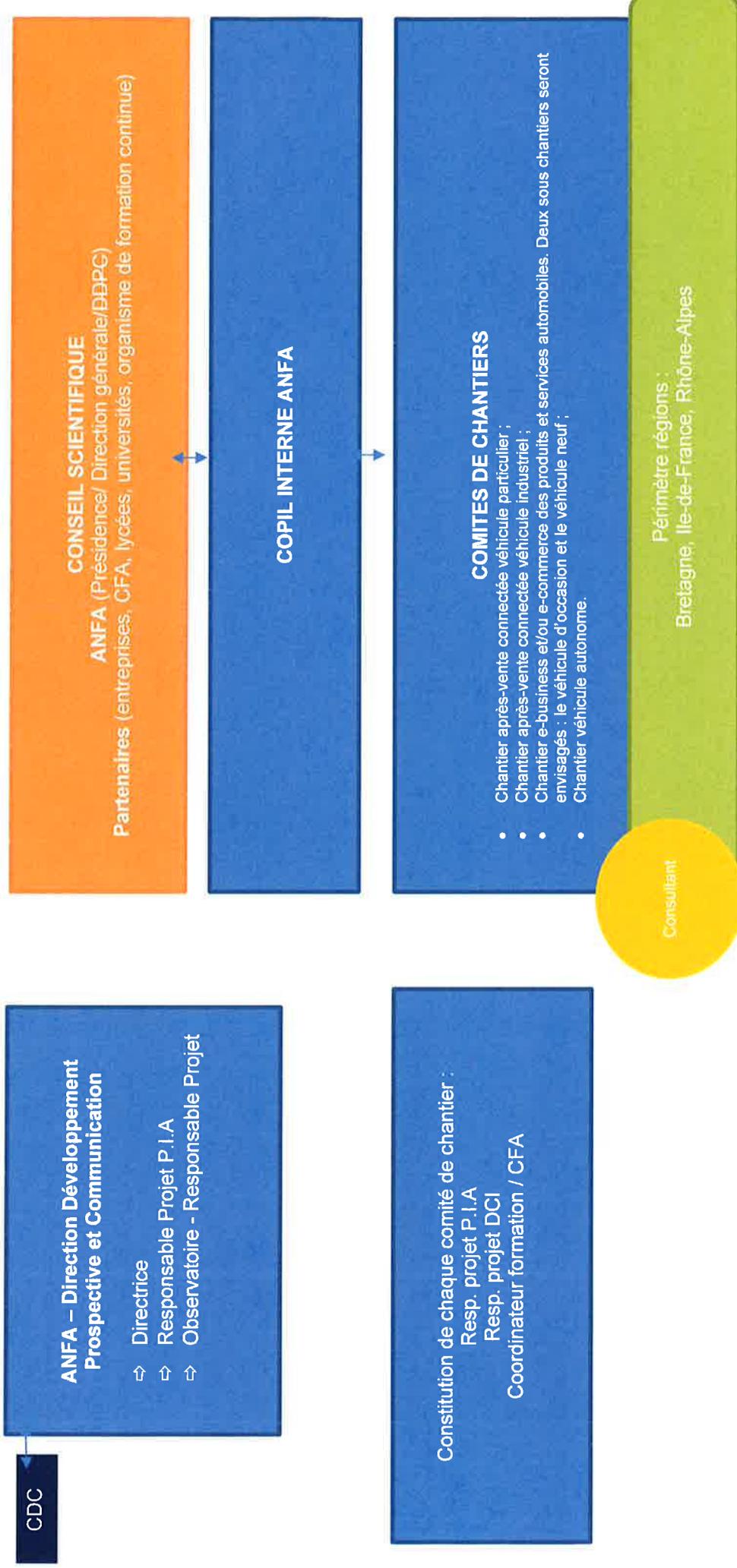
Dans la phase d'expérimentation des formations :

7. Être en appui de l'équipe PIA pour la définition et la mise en œuvre de la démarche d'expérimentation.
8. Analyser les expérimentations
9. Participer à la remédiation

Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec le coordinateur PIA de la DCI (Direction Compétences et Ingénierie) et le responsable du projet PIA.

2. ORGANISATION GENERALE

Schéma organisationnel du projet et interaction prestataire/projet



Les instances

Le Conseil Scientifique

Le Conseil scientifique fixe les orientations et suit l'exécution et l'avancement des Travaux. L'ensemble du consortium est représenté.

Les Comités de chantiers

Ces comités suivent l'exécution et l'avancement des Chantiers. Ils veillent au bon déroulement des travaux et permettent aux acteurs d'échanger sur les contenus et les orientations à donner aux différentes formations élaborées par le Projet. L'ensemble du consortium est représenté.

Groupe de travail Pédagogique

Ce groupe de travail coordonne et manage l'ensemble des tâches du projet en lien avec le développement des formations. Il réunit les équipes ANFA et les coordinateurs formation, (salariés des 3 CFA partenaires) et du GNFA.

Le prestataire chargé de l'accompagnement pédagogique sera en appui, tel que défini dans le cadre de ses missions, sur la rédaction des préconisations en matière de modalités pédagogiques, sur l'accompagnement des coordinateurs et de leur groupe de travail respectif, et sur l'expérimentation qu'ils mettront en œuvre.

DFC

Planning prévisionnel du projet

Planning des projets de formation développés par le PIA Compétences Numériques Services auto.

Le prestataire retenu devra en tenir compte dans son planning d'accompagnement

Thématique de formation	Rédaction du besoin	Diffusion CDC formation	Réponse au CDC	ANALYSE REPONSES ET AJUSTEMENTS PAR LE PRESTA	Signature devis	CONCEPTION ET PRODUCTION		EXPERIMENTATION	ANALYSE REMEDIATION	LIVRAISON POUR DEPLOIEMENT
						Lancement conception	Livraison avant expérimentation	environ 4 mois		
Socle informatique	Socle informatique FI				01/03/2019	01/03/2019		01/12/2019	01/06/2020	28/02/2021
	Socle informatique FC				01/03/2019	01/03/2019		01/12/2019	15/01/2021	28/02/2021
BIG DATA	Big Data FI							01/05/2019	01/10/2020	15/02/2021
	Big Data FC				01/03/2019	01/09/2020	30/10/2020	01/01/2021	28/02/2021	01/03/2021
RGPD	RGPD	13/03/2020	30/04/2020	24/05/2020	25/05/2020	01/06/2020	20/12/2020	01/01/2021	28/02/2021	01/02/2021
Système multimédia	Système multimedia VL commerce / TEAVA	25/04/2019	11/10/2019		21/09/2020	22/09/2020	30/06/2021	22/09/2020	01/09/2021	02/02/2022
	Système multimedia VL commerce/ RAV	25/04/2019	11/10/2019		01/10/2020	01/10/2020	18/12/2020	01/02/2021	01/05/2021	01/07/2021
	Système multimedia VI	15/11/2021	20/12/2021	24/01/2022	24/01/2022	25/01/2022	25/05/2022	26/05/2022	24/09/2022	24/12/2022
Mise en main VI					07/09/2020	01/09/2020	23/04/2021	30/06/2021	30/09/2020	30/10/2021
Gestion des données VI (FC et FI)		01/12/2020	15/01/2021	15/02/2021	15/02/2021		15/07/2021			
Ressource SAUIV Billetique VI	15/02/2021									
Usage des outils numériques pour la vente VN VO			01/01/2020	06/07/2020	08/07/2020	01/07/2020	01/12/2020	1er trimestre 2021	2ème trimestre 2021	01/10/2021
Présentation technologique des véhicules neufs					01/01/2021					
Garage connecté					15/10/2019	01/11/2020	01/02/2021	01/03/2021		
Choix d'un DMS CRM 360		10/01/2021	15/02/2021		01/03/2021					
Véhicule autonome										
Apprendre à apprendre à distance	15/11/2020	30/11/2020	31/12/2020	16/01/2021	17/01/2021					
Formation de formateur										

3. MODALITES DE LA MISSION

Le prestataire sera en interaction avec :

- Des interlocuteurs internes à l'ANFA :
 - o La Direction générale avec la directrice et la responsable du projet
 - o Le coordinateur formation
- Des interlocuteurs prenant part activement au projet :
 - o Les coordinateurs formation du PIA, salariés des structures partenaires
 - o Les entreprises, CFA, lycées, universités, organismes de formation continue signataires de l'accord de consortium

Des déplacements sont à prévoir dans le cadre de cette mission (périmètre national).

4. QUALITES / COMPETENCES ATTENDUES

Une connaissance précise des services de l'automobile et de la mobilité est un prérequis obligatoire.

Il est demandé :

- d'avoir une expertise reconnue en matière d'accompagnement pédagogique;
- d'avoir une bonne connaissance des différents acteurs et interlocuteurs de l'automobile ;
- d'avoir participé à des projets ou programmes dans lesquels les pouvoirs publics ont été impliqués ;

- de faire preuve de proactivité ;
- d'être rigoureux et méthodique ;
- de disposer de capacités d'analyse et de synthèse ;
- de disposer de qualités rédactionnelles ;
- d'être en capacité de faire le lien avec l'accompagnement des coordinateurs fait dans le premier cycle du projet PIA depuis 2018 ;

5. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'offre du candidat devra comporter :

- Une note technique présentant :
 - o Une synthèse reformulant les enjeux de l'accompagnement pédagogique
 - o La méthodologie envisagée et les moyens utilisés pour la montée en compétence des coordinateurs
 - o Le découpage de la prestation, le planning associé, et le temps consacré à chaque élément
 - o La méthode de suivi de l'avancement de la prestation
 - o Quelques références de travaux et publications menés récemment sur l'automobile
- Une offre financière détaillée :

Le prestataire indique de manière très précise le taux horaire en Euros HT de chaque phase constitutive du projet, ainsi que le nombre de jours estimés nécessaire à la réalisation de chacune de ces phases.

6. CONFIDENTIALITE

Le prestataire retenu et plus particulièrement le consultant retenu devra s'astreindre à une obligation de confidentialité sur la totalité des travaux menés dans le cadre de cette mission.

7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'acheteur et le candidat retenu, agissant en qualité de responsable du traitement distinct, font leur affaire des obligations leur incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier du règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que toute disposition légale ou réglementaire nationale et européenne, en particulier la loi Informatique et Libertés modifiée, ainsi que l'ensemble des recommandations, délibérations et autres normes édictées par la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés.

8. CONDITIONS FINANCIERES

Le budget estimé pour cette prestation est de 90 000 € HT par an.

Les frais de déplacements ne sont pas à valoriser. Ils seront toutefois remboursés sur justificatifs dans le cadre du projet « Compétences Numériques Services Auto ».

9. DUREE DE LA PRESTATION

Le marché est ici conclu pour une durée d'un an. Il est reconductible une fois pour une durée d'un an. Cette reconduction est soumise à décision expresse de l'ANFA.

Fait à MEUDON, le 24 Novembre 2020

La Délégué Générale de l'A.N.F.A.



Dominique FAIVRE-PIERRET

ANFA
43 bis, Route de Vaugirard
92190 MEUDON
Tél. 01 41 14 16 18
N° SIRET : 784 671 497 00385
www.anfa-auto.fr